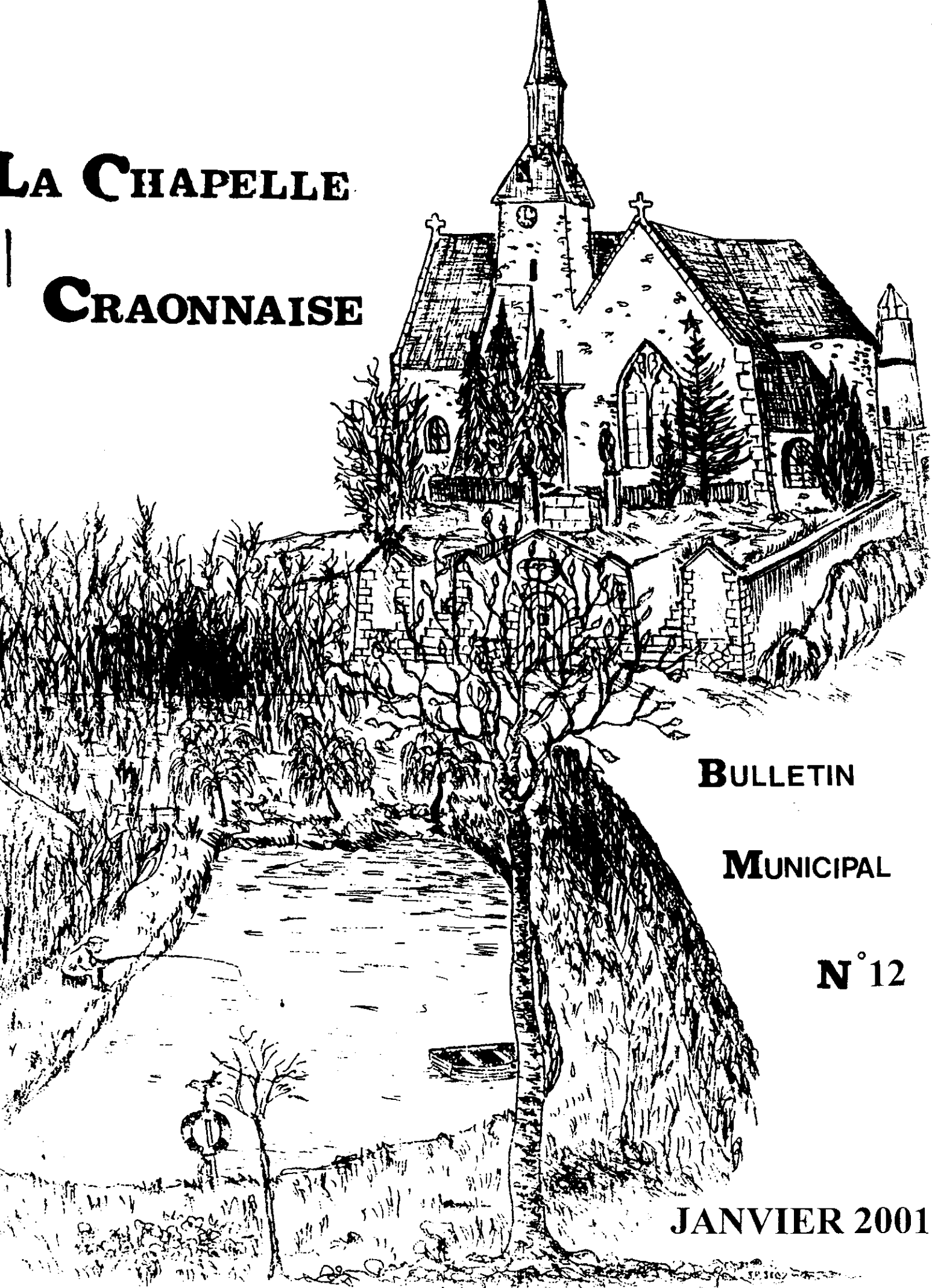


LA CHAPELLE CRAONNAISE



BULLETIN

MUNICIPAL

N° 12

JANVIER 2001

LE MOT DU MAIRE

Au moment où vous recevrez cette douzième édition du bulletin municipal, le nouveau millénaire n'aura que quelques jours, aussi le Conseil Municipal, les agents communaux, les associations et moi même vous adressons nos meilleurs voeux.

C'est l'occasion pour l'équipe municipale de vous informer sur les travaux réalisés et aussi de vous faire part des projets que nous souhaitons mettre en place.

De nouvelles structures intercommunales, notamment les Communauté de Communes, sont nées il y a maintenant quelques années avec des compétences multiples. En ce moment deux nouvelles sont à l'étude à savoir : la voirie et la TPU (taxe professionnelle unique).

Mais nous souhaitons que demeurent les services de proximité, officiels, associatifs ou bénévoles et surtout qu'ils soient bien vivants car les personnes qui les composent connaissent bien les besoins matériels et surtout humains des populations des petites communes.

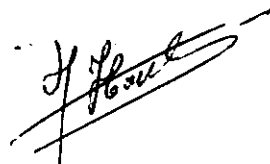
Dans quelques semaines, les électeurs auront à faire le choix des représentants municipaux, lesquels seront chargés des orientations les meilleurs pour notre commune.

Sanctions ou approbations, vous avez la possibilité de juger en toute liberté des actions qui ont été menées depuis juin 1995.

Je voudrais remercier mes adjoints et conseillers municipaux qui avec dévouement ont rempli la mission qui leur avait été confié. Nous avons essayé tous ensemble de servir les intérêts de la commune et de ses habitants, prenant soin, malgré des investissements importants, de ne pas alourdir la fiscalité communale.

Meilleurs voeux à tous et bienvenue aux nouveaux habitants.

Michel Houtin, Maire





11/11/11
11/11/11
11/11/11

LA CHAPELLE CRAONNAISE D'HIER

LES MAUVAISES RECOLTES

Au XVII^{ème} siècle, les terres labourables de La Chapelle Craonnaise ne représentent que la moitié du territoire communal.

D'après le recensement effectué par l'Intendant MIROMESNIL en 1696, sur 897 arpents que comptait la paroisse, 474 constituaient les terres labourables, 149 les pâtures, 112 les prés, 2 les bois et 60 les terres ingrates. Rappelons que l'arpent vaut 42,21 ares soit un peu moins que le journal. Sur ce territoire il n'y avait que dix métairies.

La population qui était de 445 habitants en 1726 et qui monta jusqu'à 586 habitants en 1803 avait des conditions de vie très difficiles.

Seuls, le lin et le chanvre fournissaient un peu de travail à la nombreuse population. Les rendements du blé, du froment et du sarrasin étaient faibles à cause de la nature du sol et des mauvaises méthodes de culture.

Si le mauvais temps survenait, c'était la catastrophe. Aussi, la disette, la famine et les épidémies qu'elles engendrent étaient-elles fréquentes.

En 1682 les cultivateurs de la région de Craon durent vendre leurs meubles et le peu de ce qu'ils possédaient.

Les années qui précédèrent la révolution de 1789 furent marquées par une suite d'hivers très rigoureux et les mauvaises récoltes furent générales.

C'est ainsi que la paroisse de La Chapelle Craonnaise fut amenée, le 13 février 1784 à adresser la requête suivante à l'Intendant général de TOURS, sorte de Super - Préfet qui représentait l'administration royale:

« Monseigneur,

Les curé, Prêtre et habitants de la paroisse de La Chapelle Craonnaise, Diocèse d'Angers, Généralité de Tours, viennent, pénétrés de la misère extrême des pauvres de la dite paroisse dont le nombre augmente de jour en jour, n'ayant d'ailleurs aucune ressources pour les sustenser et empêcher de mourir de faim, vous supplier de jeter un coup d'oeil charitable sur l'état malheureux où ils sont plongés et de répandre dans leur sein quelques bienfaits.

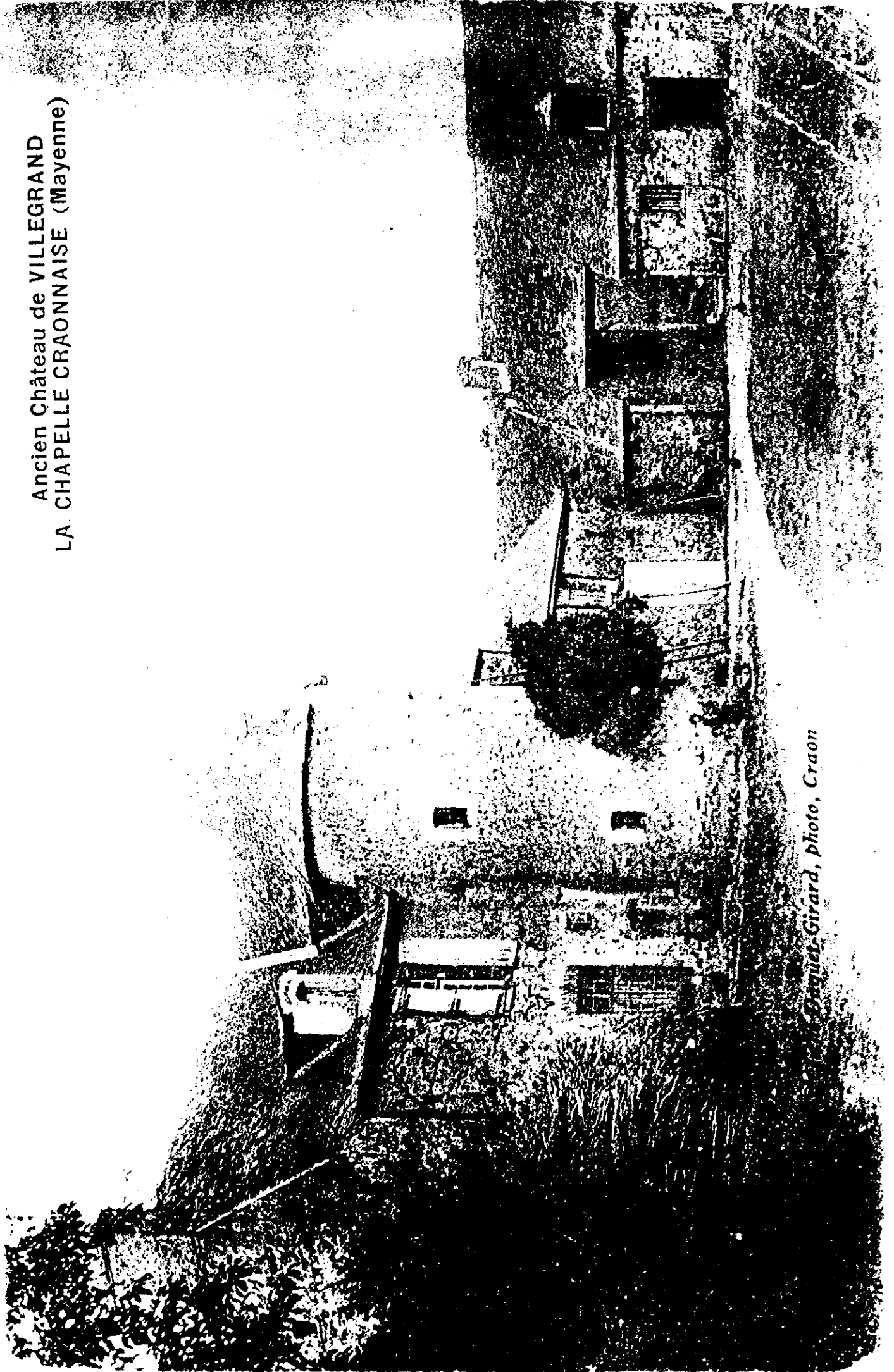
Depuis six semaines ou deux mois, il y a un grand nombre de malades dans la dite paroisse. Les maisons les plus attaquées sont celles des pauvres, il en meurt plusieurs, ce qui effarouche beaucoup. Il y a une trentaine de ménages dans la plus grande indigence. Dans ce nombre, il y a six ou sept maisons composées de sept et huit enfants aux pères et mères qui souffrent la faim à tirer les larmes. Le canton est pauvre et, par conséquent, hors de cas de pourvoir aux nécessités de tant de malheureux. Beaucoup d'enfants et de grandes personnes sont dans une si grande nudité qu'ils n'osent assister à l'église, les dimanches et fêtes, ni sortir pour aller mendier.

Ces considérations donnent toute espérance aux suppliants, Monseigneur, que vous voudrez bien ne pas perdre de vue la triste situation des pauvres de La Chapelle Craonnaise et leur faire donner les secours les plus urgents à la vie; vu le grand nombre de malades qu'il y a actuellement dans la paroisse, le bien qu'ils espèrent de votre coeur tendre et compatissant les engage déjà d'offrir au Ciel des prières et des voeux pour votre reconnaissance. »

Des secours furent distribués mais la situation ne s'améliora qu'au XIX^{ème} siècle avec l'apparition des engrais et des nouvelles méthodes de culture.

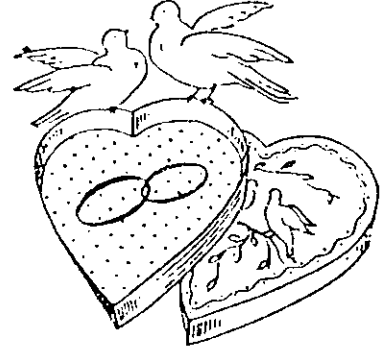
Merci à notre fidèle narrateur L.L.

Ancien Château de VILLEGRAND
LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)



Georget-Girard, photo, Craon

ETAT CIVIL



AU CARNET DE LA COMMUNE

NOS JOIES

Naissances

PERTRON Aymeric	18 Février	à Laval(Mayenn)
MENEUX Léana	26 Février	à Laval(Mayenne)
AUBERT Nathan	12 Juin	à Chateau Gontier(Mayenne)

MARIAGES

CHOLLET David et DOUSSE Rose Marie	25 Mars
PATRICE Philippe et TASSIN Laure	24 Juin
HUBERT Claude et AUBRY Véronique	22 Juillet
MADIOT Didier et VIGANNE Annick	22 Juillet

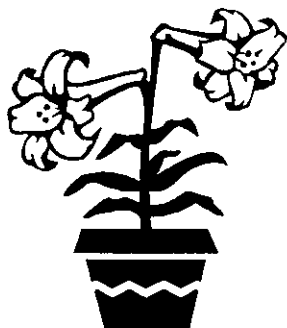
NOS PEINES

BELLEY Raymond décédé le 27 avril

CHERRUAU épouse BOUVIER Joséphine décédée le 25 mai

CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES

2000



N°	MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE	MAISONS FACADES	MAISONS ISOLEES OU FERMES INSCRITES EN MAIRIE
1	<i>M. et Mme BANNIER D Le Patis</i>	<i>Mr et Mme BELLAY L 3, Place de l'Eglise</i>	<i>M. et Mme AUBRY André La Queudrairie</i>
2	<i>Mr et Mme MADIOT F 1, Place de la Minée</i>	<i>M. et Mme GAROT 2, rue des Loisirs</i>	<i>M. et Mme PASSELANDE C La Gigonnière</i>
3	<i>Mr et Mme GUILLOMET C 3, rue de la Gare</i>	<i>M. et Mme CADOT H 22, rue de la Gare</i>	<i>M. et Mme CORDIER R La Hourdrière</i>
4	<i>Mr et Mme HUBERT F 7, rue de la Mairie</i>	<i>Mme LESAULNIER M 6, rue de la Mairie</i>	<i>M. et Mme PAILLARD P. Launay</i>
5	<i>Mme BELLEY M 1, rue de la Gare</i>	<i>M. HOUTIN J.C et Melle MEIGNAN E. Le Patis</i>	<i>M. et Mme SEBY J.P Trois Révérences</i>

La Commune est inscrite tous les ans au Concours des villages fleuris

Voici les remarques du Comité du Comité Départemental du Tourisme

Le fleurissement reste toujours de bonne qualité dans un environnement très net. Nous avons remarqué les nouvelles peintures de la mairie et le nouveau parking arboré qui se trouve à côté

Par contre, les abords de l'ancienne gare sont un peu tristes et malheureusement il subsiste encore quelques points noirs. Le parking du restaurant n'est pas très convivial.

Essayez de personnaliser votre fleurissement avec l'utilisation de plantes dites « nouvelles ». Nous conseillons aux communes de réfléchir au fleurissement estival dès l'automne précédent

Félicitations et encouragement du Jury

SERVICES ET TARIFS

Photocopies

l'unité	1 F
+de 50	0,50 F
Scolaires	0,10

Cartes de Pêche

Cartes à la journée	10 F la gaule
Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie	120 F la carte pour deux gaules par personne
	60 F la carte pour les enfants de moins de 14 ans

LOCATION SALLE DES FETES

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'augmenter de **2%** les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} Janvier 2001, soit

Buffet campagnard jusqu'à 40 personnes	344.00
Buffet campagnard de 41 à 70 personnes	410.00
Buffet campagnard plus de 70 personnes	497.00
Buffet campagnard du midi au prix d'un repas en fonction du nombre de personnes	
Repas jusqu'à 40 personnes	548.00
Repas de 41 à 70 personnes	616.00
Repas de plus de 70 personnes	752.00
Vin d'honneur	123.00
Chauffage pour un vin d'honneur	40.00
Chauffage pour une autre location	102.00
Location pour une association communale chauffage compris	273.00
Location pour une association hors commune (chauffage non compris)	343.00
Location sonorisation	102.00
Vaisselle cassée ou perdue(l'unité)	10.00

Deux locations gratuites par association communale en partant du 1^{er} Janvier de l'année en cours
La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement .Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence , vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom
N° 02 43 91 76 88

SERVICES PUBLICS

la Mairie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h
le jeudi de 14 h à 17 h
le vendredi de 9h à 12h

INFORMATIONS DIVERSES

Vous trouverez dans les pages suivantes le résultat du tri sélectif des ordures ménagères au niveau de la commune. Nous vous encourageons à continuer. A compter du 1^{er} février 2001 les gros cartons devront désormais être déposés en déchetteries

CORRESPONDANT OUEST FRANCE

Madame MULLER AYAD demeurant « la Galbronnaire » à Simplé est le correspondant OUEST FRANCE de notre secteur

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2000

Chemin de la Minée busage et empierrement 11 085.00 F TTC

Acquisition lecteur de micro fiche pour la mairie 2 506.47 F TTC

Assainissement coût définitif

LAGUNES terrain + travaux 325 768.94 F HT

RESEAUX 1 487 433.11 F HT

ces travaux ont été financés par

un emprunt de 835 000.00 F

des subventions pour 862 900.00 F

un autofinancement de 115 302.05 F

la tva a été financé par un prêt relai de deux ans qui sera soldé quand la commune encaissera le remboursement de la TVA en 2002

le forfait de raccordement a été fixé à 1500 F par foyer

Fonctionnement du service assainissement:

La redevance assainissement sera de :

forfait annuel de 250 F par foyer et 2.50 F le m³ à partir du 1^{er} m³ consommé

cette redevance sera facturée par la Compagnie générale des eaux à savoir moitié en juillet et le solde en janvier de chaque année.

les personnes raccordées commenceront donc à payer en juillet 2001

Logements: deux pavillons type T4 ont été réalisés par la Communauté de Communes de Cossé le Vivien

Parcelles lotissements: deux parcelles ont été vendues. Montant 20 550.00 F TTC

Les Chapelles de la Croix adorée et des sept douleurs sont en cours de restauration

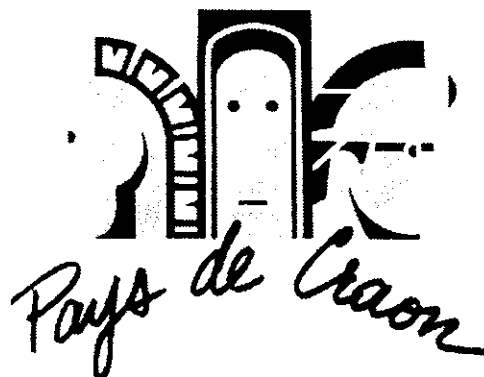
PROJETS 2001

Changement du matériel informatique de la mairie

Construction d'un logement par l'OPDHLM



Craon, le 01.12.2000



ATTENTION ! POUR L'ÉLIMINATION DES CARTONS

**Le passage en déchetterie OBLIGATOIRE
à partir du 01.02.2001.**

Il importe que l'élimination des cartons soit assurée à partir des dépôts en déchetteries.

Ainsi récupérés, (plier pour gagner de la place) ils sont recyclés par des industriels, acquéreurs de cette matière première.

Les recettes perçues du fait de la récupération viennent minorer d'autant les charges du service alors qu'une tonne de carton collectée et éliminée avec les ordures ménagères engendre une **dépense de plus de 450 F.**

L'intérêt de tous commande donc de ne plus éliminer les cartons avec les ordures ménagères. C'est la raison pour laquelle le Syndicat Mixte a décidé de ne plus assurer leur collecte en invitant chacun à utiliser les déchetteries pour leur récupération.

Des consignes vont être données dans ce sens au prestataire, chargé de la collecte des ordures ménagères.

Cette mesure va entrer en application à partir du 1^{er} février 2001.

A compter de cette date, les cartons ne seront donc plus collectés avec les ordures ménagères.

Horaires d'ouverture des déchetteries du Pays de Craon :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cossé-le-Vivien 02.43.64.31.69	13h30-17h30		13h30-17h30		13h30-17h30	10h-12h 13h30-17h30
Craon 02.43.06.08.69	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30		13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30
Cuillé 02.43.07.55.67		13h30-17h30				10h-12h 13h30-17h30
Renazé 02.43.70.45.02	13h30-17h30		13h30-17h30			9h-12h 13h30-17h30
St Aignan/Roë 02.43.06.79.60				13h30-17h30		10h-12h 13h30-17h30

Les Gens en avance trient leurs emballages !

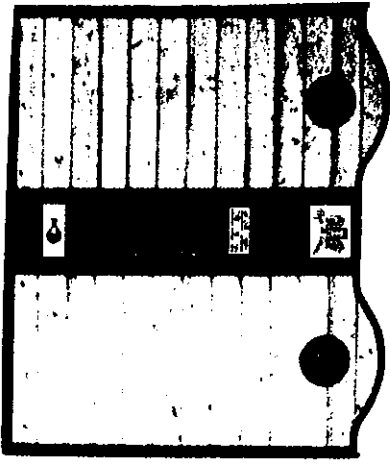
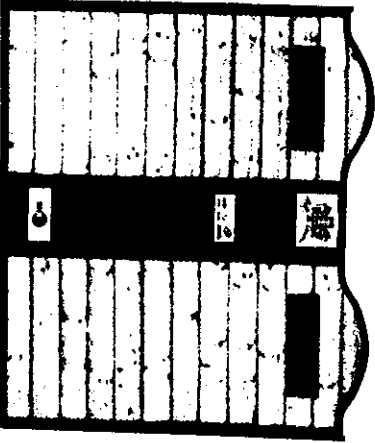
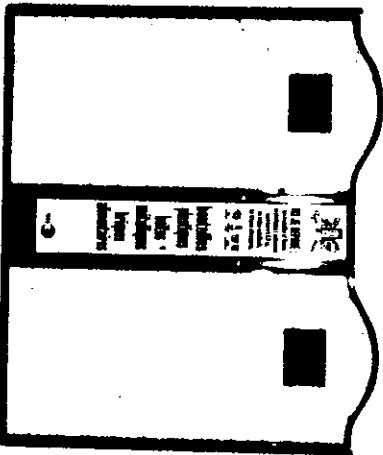
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON

CENTRE ADMINISTRATIF INTERCOMMUNAL 7, place de la Mairie, B.P. 71 - 53400 CRAON

Téléphone : 02 43 09 61 61 - Télécopie : 02 43 09 61 69



Commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE

P o i n t R e c y c l a g e	Verre	Journaux, magazines, cartons	Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques
Année 2000	 32.95 kg/hab/an	 20.37 kg/hab/an	 4.50 kg/hab/an
Moyenne Nationale 1999	24.40 kg/hab/an	15.40 kg/hab/an	3.13 kg/hab/an
Objectif 2001	34.00 kg/hab/an	22.20 kg/hab/an	4.80 kg/hab/an

kg/hab/an : Kilogramme par habitant par an

ASMAD

Association du Service de Maintien A Domicile

Tél : 02.43.98.94.33

Qu'est-ce que c'est ?

Créée en 1987, l'ASMAD met à votre disposition un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) qui assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers d'hygiène et de confort aux personnes empêchées temporairement ou durablement de le faire du fait de leur grand âge, la maladie ou d'un handicap.

Pour quoi ?

Permettre à la personne de rester dans son cadre de vie lorsqu'elle le souhaite et que les conditions matérielles, sociales et psychologiques le permettent.

L'aider à conserver ou améliorer son autonomie.

Eviter une hospitalisation.

Faciliter son retour à domicile après une hospitalisation.

Apporter un soutien à l'environnement familial.

Pour qui ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans, avec leur consentement et/ou celui de leur famille.

Le service est également à la disposition des personnes de moins de 60 ans, quelque soit leur âge, mais après avis du médecin-conseil de la Caisse d'Assurance Maladie ou elles sont affiliées.

Quel coût ?

Les soins sont entièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie, quel que soit le régime d'assurance et le taux de remboursement.

Quels soins ?

En concertation avec la personne à aider, son entourage et son médecin, l'infirmière coordinatrice organise le rythme, la nature des soins et les réajuste si besoin.

Les soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, installation au fauteuil,...) sont assurés par les aides soignantes du service.

Les soins infirmiers prescrits continuent d'être effectués par l'infirmier libéral ou le centre de soins de la personne et sont réglés par le service.

Une coordination avec les autres intervenants peut permettre d'harmoniser les actions.

A qui s'adresser ?

Pour davantage d'informations :

Vous pouvez contacter l'infirmière coordinatrice ou la secrétaire au : 02.43.98.94.33

ou les rencontrer au siège situé : rue Lavoisier à Cossé le Vivien (direction CRAON, en face du Comod, 1^{ère} porte du côté de l'espace tertiaire)

ou à votre domicile en cas d'impossibilité de vous déplacer.

RECRUTEMENT EMPLOI SAISONNIER

SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE COSSE LE VIVIEN

La Communauté de Communes recrute pour le Syndicat d'Initiative intercommunal des jeunes domiciliés dans une des communes de la Communauté de Communes (un en juillet et un en août) pour assurer l'information des touristes au kiosque information.

➤ **Conditions :**

- Age minimum : 18 ans
- En cours de formation en filière tourisme et connaissance de l'anglais appréciée.

➤ Durée hebdomadaire de travail : 33 heures

Plages horaires redéfinies ultérieurement

☒ Les candidatures doivent être adressées **avant le 3 mars 2001** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes
BP 52
53230 COSSE LE VIVIEN

**EN BREF : DE NOUVELLES AIDES, BIENTOT EN PAYS DE CRAON
POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT**



La Région des pays de la Loire et le Syndicat mixte du Pays de Craon vont engager en début d'année 2001 un nouveau programme d'aide pour la réhabilitation des logements.

➔ POUR QUI ?

Les propriétaires-occupants et les locataires agricoles
Critères de ressources, revenus 1999 pour un dossier déposé en 2001
Aide non cumulable avec un prêt à taux zéro de l'Etat

➔ POUR QUELS LOGEMENTS ?

Les logements de plus de 20 ans, sauf pour les travaux d'économie d'énergie

➔ POUR QUELS TRAVAUX ?

Travaux réalisés par entreprises
Travaux de mise aux normes de confort (installation de sanitaires, de chauffage central)- Electricité -Isolation et Economie d'énergie – Menuiseries – Assainissement
Maçonnerie – Couverture.....

20 à 30%

**UNE AIDE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE DE ~~20000~~ DU MONTANT
DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES, AIDE LIMITEE A 20.000F**

PAR AILLEURS UN FONDS FACADE SERA MIS EN PLACE

➤ POUR QUI ?

Les propriétaires-occupants, les locataires agricoles, et les locatifs de droit commun.

Pas de critères de revenus.

Aide non cumulable avec l'aide précitée de la Région des Pays de la Loire.

➤ POUR QUELS LOGEMENTS ?

Les logements de plus de 20 ans visibles depuis l'espace public, en bourg et en campagne.

➤ POUR QUELS TRAVAUX ?

Enduit ou joints réalisés à la chaux aérienne.

Peinture.

Les travaux doivent être réalisés au moyen de matériaux conformes aux caractéristiques architecturales locales.

UNE AIDE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, OU DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON :

DE 20° % POUR LES ENDUITS ET JOINTS LIMITEE A 5 000 F.

DE 10 % POUR LES PEINTURES ET LIMITEE A 2 000 F.

➤ OU S'ADRESSER ?

Habitat et Développement de la Mayenne a été chargé par le Syndicat Mixte du Pays de Craon d'animer cette nouvelle opération.

Vous pouvez contacter Mlle TAMPIER, 17 Rue Franche-Comté (sur rendez-vous) à Laval ou téléphoner au 02.43.91.19.91.

Des permanences seront organisées localement en 2001 (pour les horaires et les lieux contacter H&D 53 ou votre mairie dans le courant du premier trimestre 2001).

➤ LES DOSSIERS NE POURRONT ETRE INSTRUITS QU'APRES LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ORAH ENTRE LA REGION ET LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON, PREVUE DEBUT 2001.

**NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT D'AVOIR
RECU LES ACCORDS DE L'ADMINISTRATION.**

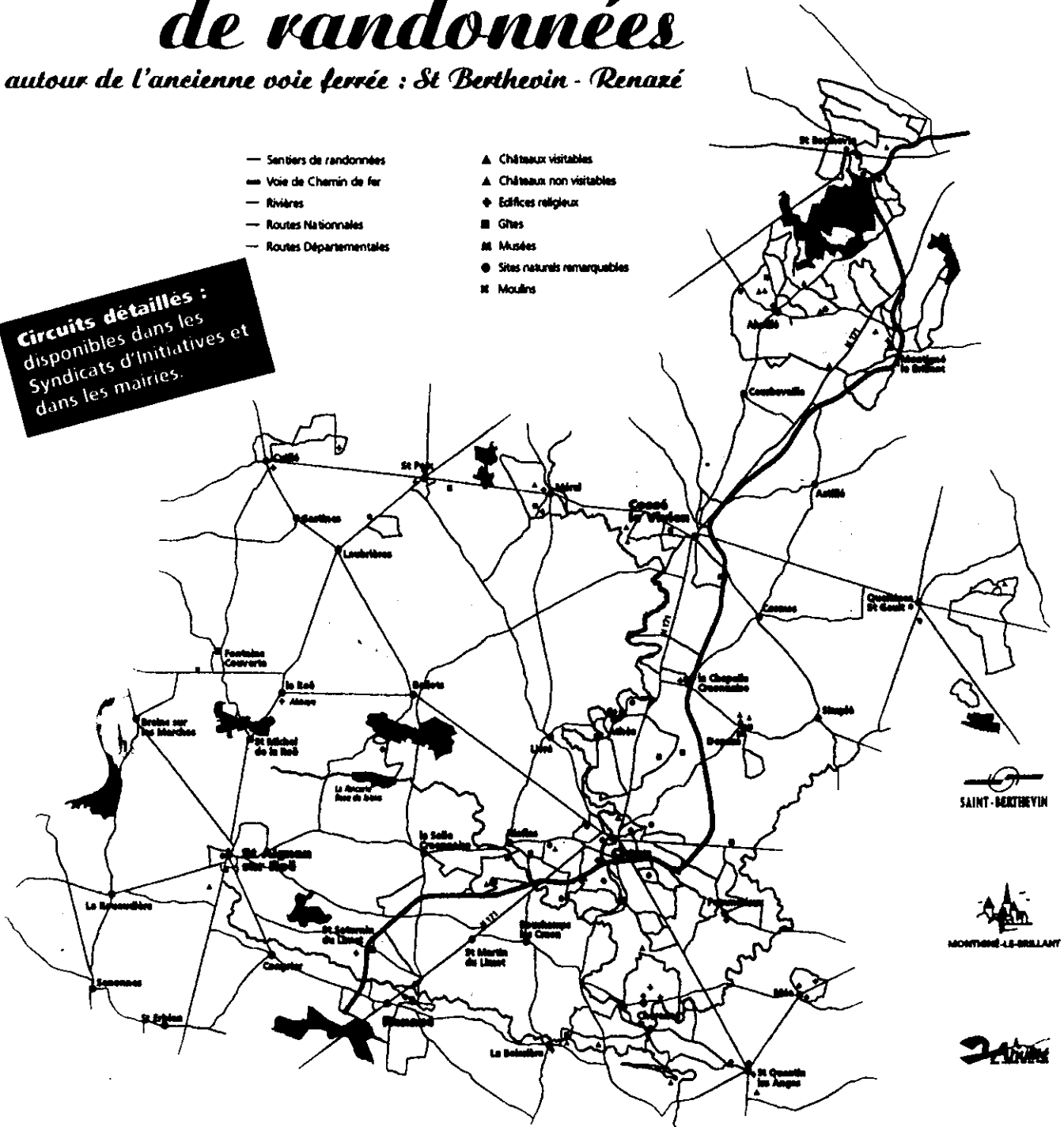
UNE NOUVELLE INFORMATION SERA DONNEE DES L'ENGAGEMENT EFFECTIF DE L'OPERATION.

300 km de circuits de randonnées

autour de l'ancienne voie ferrée : St Berthevin - Renazé

- Sentiers de randonnées
- Voie de Chemin de fer
- Rivières
- Routes Nationales
- Routes Départementales
- ▲ Châteaux visitables
- ▲ Châteaux non visitables
- ◆ Edifices religieux
- Gîtes
- Musées
- Sites naturels remarquables
- Moulins

Circuits détaillés :
disponibles dans les
Syndicats d'Initiatives et
dans les mairies.



SAINT-BERTHEVIN

MONTIGNÉ-LE-DESERT

LA Roche

Renazé

Echelle 1 / 25 000
(1 cm pour 250 m)

Une Percée verte au cœur du Pays de Craon et du Canton de St Berthevin

Les emprises de l'ancienne voie SNCF qui traverse le Pays de Craon, de Renazé à Courbeville puis vers St Berthevin, ont été acquises par le conseil général afin d'en assurer la préservation.

Par convention, le Conseil Général a confié la gestion de ces emprises au syndicat Mixte du Pays de Craon associé aux communes d'Ahuilé ; Montigné le Brillant et St Berthevin, dans le but de favoriser le développement touristique par l'aménagement d'un sentier de randonnées pluridisciplinaire (pédestre, équestre, vélo). L'itinéraire, d'une longueur de 45 Km environ, pourrait ainsi, à terme, constituer un axe vert à partir duquel les randonneurs auraient la possibilité de traverser tout le Pays de Craon et le canton de St Berthevin ou emprunter les sentiers parallèles existant sur le territoire des communes du secteur.

Les aménagements nécessaires (amélioration de la partie circulaire, élagage, plantation, signalétique...) font l'objet, actuellement, d'une réflexion en concertation avec les associations de randonneurs concernées. Ces travaux devront s'inscrire dans des programmations budgétaires futures, en fonction des opportunités financières. Toutefois, des actions ponctuelles sont dès à présent engagées. Ainsi, quelques kilomètres d'emprises ont-ils pu être recouverts de matériaux de récupération, mis en œuvre par les services de la DDE, afin d'amorcer l'aménagement de la partie circulaire des emprises, actuellement constituée de l'ancien balast.

Dans l'attente de leur aménagement complet, les emprises de l'ex-voie SNCF sont ouvertes aux promeneurs et font l'objet d'un désherbage annuel.

Compte tenu de cette utilisation et des projets en cours, il est important de veiller à la préservation des emprises qui constituent désormais un élément fort du patrimoine naturel local.

- Randonneurs à pied, à vélo, à cheval,
- Riverains

Respectez les anciennes emprises SNCF et leur environnement. Faisons ensemble de ce patrimoine un bien privilégié de détente et de découverte pour notre région.

Respecter les emprises c'est :

- Ne pas se les approprier pour un usage autre que celui pour lequel elles sont destinées (randonnées)
- Ne laisser aucun fil, clôture ou grillage en travers de la voie
- Ne pas y déposer de déchets (pneus, bâches agricoles, branchages, tontes de gazon...)
- Ne pas y circuler avec des engins motorisés
- Ne pas effectuer des coupes sauvages de bois

L'exercice de la chasse y est rigoureusement interdit.

Les traversées permanentes, les déboisements sont réglementés sur les emprises
Pour toute demande veuillez contacter le Syndicat Mixte du Pays de Craon

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Notre club reste attrayant puisque, cette année 2000 nous a permis d'inscrire 4 nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre total à 59.

Le 11 février ,c'était le bal cantonal à Cuillé .Quelques membres du Club nous représentaient. L'après midi crêpe a eu lieu le 24 février avec la qualification des beloteurs pour le concours cantonal de belote du 17 mars à Cossé le Vivien. Le 2 avril : repas du CCAS pour les plus de 62 ans avec le concours du Comité des Fêtes

Le 5 mai concours de belote , éliminatoire départemental

Le 12 mai au concours de pétanque à ST Poix, la Chapelle n'a pu être représentée en raison des problème de santé de certains de l'équipe

16 Mai , journée de la forme à Craon, le club était en grand nombre ainsi que pour celle du 9 juin à Quelaines.

Début juin, nous avons fait un voyage à Belle Ile, voyage rempli d'ambiance malgré la pluie et le vent qui ne nous ont pas quittés.

21 juin fête de l'amitié au parc des loges à St Berthevin. Une vingtaine de membres étaient présents. 8 septembre, autre journée d'amitié au bois de l'huissierie .Le soleil était rendez vous ce fut une journée très agréable.

8 septembre, repas du club, tous les membres étaient présents mis à part quelques malades. même chose pour le pot au feu du 14 décembre.

Fin décembre, nous étions très heureux d'être présents pour le Noël des enfants de l'école.

Meilleurs vœux de santé à tous les habitants de la Commune

LE COMITE DES FETES

Toute l'équipe est heureuse de vous présenter ses voeux

L'année 2000 aura été marquée par la soirée bourguignon début mars et l'assemblée communale qui s'est déroulée le 8 et 9 juillet accompagnée le dimanche d'une pluie qui a quelque peu gâché cette journée mais n'a pas entamé la bonne humeur et l'enthousiasme des membres du comité. Ce serait oublier le bon déroulement du concours de pêche, de la soirée grillades clôturée par le magnifique feu d'artifice.

Cette année les manifestations prévues sont :

le 24 février : une soirée « Coq au Vin » à la salle des fêtes (n'oubliez pas de réserver vos places auprès des membres du bureau)

le 7 et 8 juillet : l'assemblée communale avec son concours de pêche, sa soirée grillades, sa course cycliste et espérons le son soleil !

En novembre : le concours de belote pour les amateurs de cartes

Le président et les membres du bureau remercient les personnes qui participent de près ou de loin au bon déroulement de ces manifestations.

BONNE ANNEE 2001 à tous

La Chapelle-Craonnaise

Première journée de l'assemblée sans fausse note

Samedi matin, le comité des fêtes de La Chapelle-Craonnaise était inquiet : l'aiguille du baromètre semblait ne plus vouloir quitter la zone du mauvais temps. Finalement, même si la météo n'était pas des plus clémentes, la fraîcheur n'a pas découragé les 86 pêcheurs venus participer au concours de l'après-midi et l'ambiance conviviale, qui a régné toute la soirée autour d'un repas de grillades au feu de bois, avait toute la chaleur d'une chaude soirée d'été.

Le sans faute fut total quand, pour finir cette belle journée, un magnifique feu d'artifice fut tiré sur le plan d'eau communal.

Un des grands moments de la journée fut, bien entendu, le concours de pêche dont voici le classement : 1. Jean-Claude Denis de Laval, 2. Patrice Balavoine, 3. Simone Cados (également première dame au concours général).

Le jeune Vincent Morineau, qui comptabilise une vingtaine de



Plusieurs générations de vrais mordus de pêche : Simone Cados est depuis de très nombreuses années une figure des concours de pêche de la région, le jeune Vincent Morineau est intarissable sur les techniques et le matériel de pêche. La relève est assurée !

victoires depuis le début de la saison, est quant à lui classé premier enfant au concours général.

Classement communal : premier homme : Gilbert Cottereau et Juliette Toquereau, premier enfant.

NOTRE ECOLE



L'Association des Parents d'élèves ainsi que la directrice vous adressent à tous leurs voeux pour cette année et ce nouveau siècle qui commencent. Espérons que 2001 sera aussi « remplie » que 2000 au niveau des manifestations. Les plus importantes ont été la soirée « Poule au Pot » en avril, l'Arbre de Noël en décembre et la Saint Sylvestre préparée avec le comité des fêtes. Nous avons également partagé la galette des rois et fêté la mi carême avec le Club de la Bonne Entente. Nous remercions tous ceux qui nous aident, nous soutiennent(et cela depuis de nombreuses années) pour que l'école vive et puisse accueillir les enfants de 2 à 6 ans et cela dans les meilleurs conditions possibles. Les diverses manifestations de l'école ont pour but de récolter des fonds pour financer :

- *les sorties pédagogiques(Festival de l'Humour, spectacle de marionnettes, journée sortie pédagogique en juin)

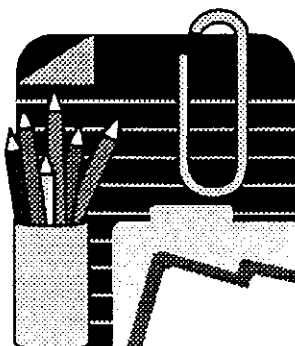
- *le matériel scolaire

- *l'aménagement des locaux(pour le bien être des enfants)

- *l'emploi d'une ASEM(obligatoire pour l'inspection académique : question de sécurité)

Encore merci à tous et au 21 avril 2001 pour notre soirée Poule au Pot

Pour tous renseignements, contacter Mme BOULEAU au 02 43 98 93 54



ASSOCIATION SPORTIVE LA CHAPELLE CRAONNAISE

L'AS La Chapelle Craonnaise profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Le club vit actuellement un passage difficile aussi bien sur le plan financier que sur le plan sportif.

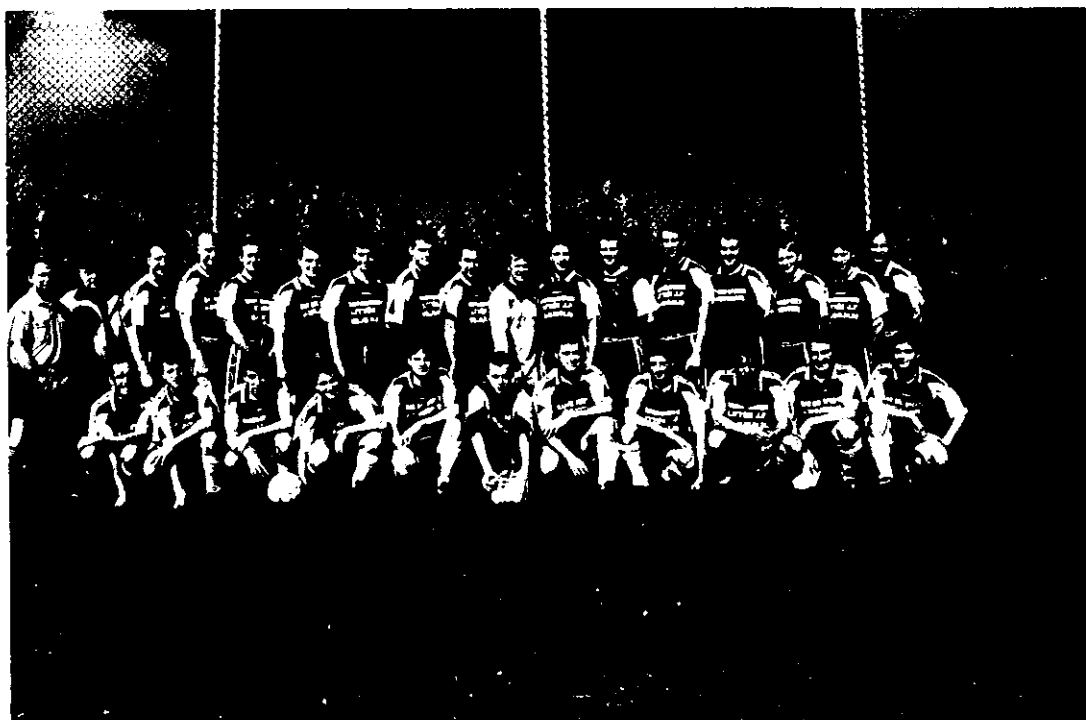
Il a de plus en plus de mal à « joindre les deux bouts ».

Les frais fixes augmentent d'année en année alors que les recettes des activités baissent régulièrement. Nous allons tout faire pour inverser la tendance .

Sportivement, l'équipe A est descendue en promotion de 2^e, ce n'est pas trop alarmant, ce qui l'est plus par contre c'est l'effectif .Il a tendance à diminuer et à « vieillir ». Une solution : la fusion avec un autre club, nous en étudions déjà les possibilités.



Sur ces mots, à nouveau meilleurs vœux pour 2001



ANCIENS COMBATTANTS ET AFN



Nous avons constaté pour l'année 2000, une bonne participation d'hommes et de femmes aux cérémonies du 8 mai et surtout le 19 novembre, où l'un d'entre nous, Georges FOUQUENET a reçu la croix du combattant, remise par Monsieur Pierre JAQUELIN, Vice-Président départemental des AFN. Nous lui renouvelons nos félicitations pour cette attribution bien méritée et aussi une récompense de notre service en Algérie. 10 anciens AFN l'ont déjà reçus.

La cotisation est de 25 Frs, s'adresser au trésorier Michel Houtin.

La galette des rois est le 03 février à Athée

Au niveau départemental, les présidents furent invités avec leurs épouses à un voyage à VERDUN, beau voyage en hommage et souvenir des soldats qui ont combattu sur cette triste ligne MAGINOT.

AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE DE LA COMMUNE responsables de groupe pour l'année 2001

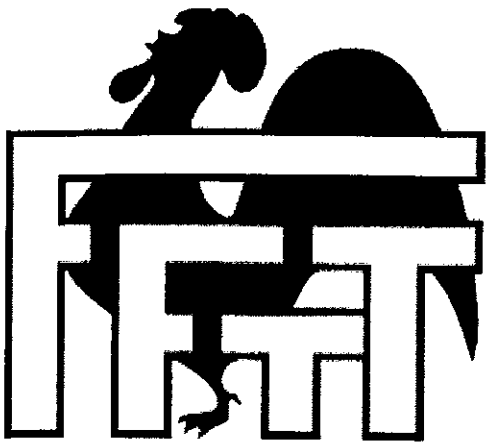
Groupe 1	COURNEZ Régis
Groupe 2	FOUQUENET Serge
Groupe 3	CHAUDET Bertrand

GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Le bureau de La Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2001.

Courant novembre, une battue aux renards était organisée. 2 sur 6 ont été tués, ce qui prouve une nette augmentation de la population cette année d'autant plus qu'au mois de janvier 3 renards n'ont pu être tués.

Le bureau remercie toutes les personnes qui participent activement à ces manifestations



Fédération
Française de
Tennis de Table



TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table vous souhaite tous ses meilleurs voeux pour l'année 2001.

L'année dernière nous avons échoué « notre maintien » !

Les deux équipes évoluent en division 4 cette année.

L'équipe A est première de sa poule et la B est troisième.

L'ambition de cette année est bien sûr de remonter en division 3 et d'engager à la saison prochaine une équipe de D4 à 6 joueurs.

Pour cela nous avons besoin d'augmenter notre effectif alors avis aux amateurs de tennis de table.

Nos matchs se déroulent le vendredi soir de 20h à 24 h dans une bonne ambiance.

Pour tout renseignements s'adresser à Patrick AUBERT ou à Franck BANNIER

Salutations sportives

Le moto-club Capello's : voyages et bonne humeur



A l'occasion de ce nouveau siècle et nouveau millénaire, le Moto Club Capello's offre ses meilleurs voeux à tous les habitants de la commune. Je profite de ces quelques lignes pour remercier une fois de plus les adhérents du M.C qui ont organisé une magnifique haie d'honneur lors de notre mariage.

L'année 2000 n'a pas été évolutive au niveau des sorites mais nous comptons améliorer tout cela au fil du temps. Je voulais aussi faire passer un message à tous les jeunes et moins jeunes qui pratiquent ou désirent pratiquer le 2 roues (mobylette ou moto)

SOYEZ PRUDENTS

Le 2 roues est un moyen de locomotion très agréable pas un cercueil roulant.

Ceci dit bonne route à tous les motards, motards et automobilistes bien entendu.

Le Président

FAMILLE RURALE

ATHEE - LA CHAPELLE CRAONNAISE

Conseil d'Administration

Présidente : Jocelyne BODIN
 Vice-présidente : Isabelle PIRON
 Secrétaire : Lucette HIVER
 Secrétaire adjointe : Suzanne BRUAND
 Trésorière : Agnès COURNEZ
 Trésorière adjointe : Elisabeth VALLEE

Membres :

Marie-Paule AUBERT
 Marie-Paule BRETON
 Martine FOLLIARD
 Marie-Brigitte GAUDRE
 Rolande HOUSSIN
 Claudine LECOT
 Roselyne MORICEAU
 Marguerite RAIMBAULT



REALISATIONS 2000

- ☞ Cinéma : 4 séances – Moyenne 50 personnes/séance
- ☞ Ateliers manuels :
 - ✓ Plateau de graine sous verre
 - ✓ Broderie ruban de soie
- ☞ Ateliers enfants :
 - ✓ Carton mousse 31 fabriqués
 - ✓ Pâte à papier 17 sujets
- ☞ Cuisine :
 - ✓ Chocolat de Noël
 - ✓ Plats rapides et faciles à réaliser
- ☞ Décors de table : Bouquet flamme et bouquet horizontal
- ☞ Portage des repas
- ☞ Service Aide ménagère rattaché à l'A.D.M.R. de Craon depuis le 1^{er} Avril 2000.
- ☞ Repas du C.C.A.S. (Centre communal d'Action Sociale) (organisation pour 45 personnes)
- ☞ Randonnée pédestre 8 mardis soirs en juin et juillet (7 à 8 kms de parcours) 24 personnes en moyenne
- ☞ Centre aéré 7 enfants inscrits au centre de Livré la Touche et 2 enfants au camp
- ☞ Réunion d'information sur la prévention routière 26 personnes
- ☞ Halloween : 50 enfants
- ☞ Assemblée Générale :
 - ✓ Les téléphones mobiles
 - ✓ Optimiser sa facture
- ☞ Loto : Soirée familiale 90 personnes

NOUVEAUX MILLENAIRE
2001

Le nouveau siècle nous vient
Entre art floral et décoration
Centre aéré et création
Cuisine et randonnée
Famille rurales da vous proposer
De nombreuses Activités
Au cours de cette première année

Bonne Année
A Tous...



Samedi 13 Janvier

Galette des Rois A.S Football

Samedi 24 Février

Soirée Gastronomique Comité des Fêtes

Ven 16 Sam 17 Dim 18 Mars

Concours belote ASCC

Dimanche 1 er Avril

Repas C.C.A.S

Lundi 16 Avril

Tournoi de Foot A.S.C.C

Samedi 20 Avril

Soirée Poule au Pot A.P.E.L

Samedi 7 Dimanche 8 Juillet

Assemblée Communale

Samedi 3 Novembre

Soirée Gastronomique A.S Football

Samedi 15 Décembre

Arbre de Noel de l'Ecole





LE
CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE